

.....*Quantùm ridentem dicere verum  
Quid vetat ?*.....

HORAT., *Sat.* 1, v. 24.

Le rire a souvent dit de bonnes vérités.

Et qu'est autre chose, par exemple, dans l'immortel ouvrage de CERVANTES, le plaisant rôle de Sancho Pança ?

La comédie toute entière depuis ARISTOPHANE jusqu'à REGNARD, MOLIÈRE et BEAUMARCHAIS, qu'est-elle autre chose encore, du moins en principe, qu'une longue étude de mœurs, une censure piquante des vices ou des travers des hommes, stigmatisés par le rire ? Art précieux dont le *motto* fut toujours : — *Castigat ridendo mores.*

Par le rire mordant corriger les travers.

“ L'emploi de la comédie, dit Molière, est de corriger les vices des hommes,” . . . et deux lignes après : “. . . le théâtre a une grande vertu pour la correction. Les plus beaux traits d'une sérieuse morale sont moins puissants le plus souvent, que ceux de la satire ; et rien ne reprend mieux la plupart des hommes, que la peinture de leurs défauts. C'est une grande atteinte aux vices, que de les exposer à la risée de tout le monde. On souffre aisément des répréhensions ; mais on ne souffre point la raillerie. On veut bien être méchant ; mais on ne veut point être ridicule.”

MOLIÈRE (*Préface du Tartuffe*).

Molière a dit encore dans sa *Critique de l'Ecole des Femmes* : “ Ces sortes de satires tombent directement sur les mœurs, et ne frappent les personnes que par réflexion. N'allons point nous appliquer nous-mêmes les traits d'une censure générale, et profitons de la leçon, si nous pouvons, sans faire semblant qu'on parle de nous. Toutes les peintures ridicules qu'on expose sur les théâtres doivent être regardées sans chagrin, de tout le monde. Ce sont miroirs publics, où il ne faut jamais témoigner qu'on se voie ; et c'est se taxer hautement d'un défaut, que se scandaliser qu'on le reprenne.”

B.